

Rapport de la Commission de Gestion et Finance sur le Préavis du Comité de Direction n°66 - 2016

Concerne : Contribution de CHF 66'000.- sur le fond régional TP pour l'expérimentation de la nouvelle ligne des Transports Publics Genevois « U », l'amélioration de l'offre de la ligne touristique Car Postal 10.723 et la participation aux frais de communication.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de Gestion et Finance composée de MM. Christian Graf, Frédéric Guilloud, Jean-Pierre Streit, Frédéric Mani, Francis Costiou et Jean-Pierre Friedli (suppléant) s'est réunie le mercredi 11 mai 2016 dans les locaux du Conseil Régional en présence de MM. Bernard Penel, membre du Comité de Direction, et Patrick Freudiger, Secrétaire Général. La commission de Gestion et Finance les remercie de leur disponibilité, de leurs explications et de leurs réponses à toutes ses questions.

Objet

Courant 2010, le conseil intercommunal a adopté le préavis d'intention 60-2010 relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux.

Le présent préavis s'intègre parfaitement dans ce cadre. Il est important de noter que

- le conseil régional, qui n'est pas maître d'ouvrage pour ces lignes, ne participe qu'à hauteur de 10% des coûts des expérimentations proposées, le solde de 90% étant à la charge des communes concernées.
- Le caractère rétroactif du financement pour la ligne U pour le premier semestre 2016, cette ligne circulant déjà depuis l'horaire 2016.

L'engagement total à ce jour, hors préavis 66-2016 et 67-2016, se monte à 10.7MCHF sur les 13.5MCHF prévus au préavis 60-2010 (correspondant à 31 CHF/habitant sur 5 ans). Le présent préavis d'un montant de 66'000 CHF est donc dans l'enveloppe convenue en 2010.

Conclusion

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre du fond TP affecté, voté par le conseil régional en 2010. Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finance vous recommande,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter la demande de contribution de CHF 65'000.- pour ces deux expérimentations et de CHF 1'000 pour la participation aux frais de communication et d'imputer le montant total de CHF 66'000 sur le compte du fonds TP affecté.

Pour la Commission de Gestion et Finance:

M. Christian Graf, 1^{er} nommé

M. Jean-Pierre Streit

M. Frédéric Mani

M. Frédéric Guilloud

Francis Costiou, rapporteur

Ainsi fait à La Rippe, le 16 mai 2016